

Fiche de données de Sécurité

Conformément à 29 CFR 1910.1200 Annexe D ; Règlement (CE) No 1907/2006 ; SGH Rév. 9, 2001

Section 1: Identification de öa substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1 Identifiants du produit

Nom du produit	Solution de chlorure de lithium: 0.15 a _w , 0.25 a _w , 0.50 a _w .
Numéros de produit	20861, 20862, 40748, 40744, 40745

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Étalon de vérification/étalonnage pour les instruments AQUALAB.
Utilisations déconseillées	Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques), usage professionnel uniquement.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	ADDIUM, Inc. 1300 NE Henley Court Pullman, WA 99163 USA
Téléphone	+1 (509) 332-6000
Site Web	aqualab.com

1.4 Téléphone en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	+1 (509) 332-6000, 8-5 PST/PDT
--------------------------	--------------------------------

Section 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë	Catégorie 4 – H302
Irritation des yeux	Catégorie 2 – H319
Irritation de la peau	Catégorie 2 – H315

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme

GHS07



Mention(s) de danger

H302 – Nocif en cas d'ingestion

H315 – Provoque une irritation de la peau.

H319 – Provoque une grave irritation des yeux.

Precautionary Statement(s)

P264 – Laver soigneusement la peau après manipulation

P270 – Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

P280 – Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

P301 + P312 – EN CAS D'INGESTION : Appeler un Centre ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P302 + P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

P332 + P313 – En cas d'irritation de la peau: Consulter un médecin

P337 + P313 – Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

P362 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 – Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres dangers

Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Chlorure de lithium en solution aqueuse

Nom Chimique	Poids %	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro CAS	Numéro CE	Classification, codes des mentions de danger (CE 1272/2008, GHS)
Chlorure de lithium	26-42	01-2119560574-35-xxxx	7447-41-8	231-212-3	Tox.Aigue 4 (H302) Irrit.Oeil 2 (H319) Irrit. de la peau 2 (H315)

Section 4: Gestes de premiers secours

4.1 Description des gestes de premiers secours

Avis général	Appeler un médecin. Montrer aux premiers intervenants et au médecin cette fiche de données de sécurité..
En cas d'inhalation	En cas de malaise, amener la personne à l'air frais et la maintenir en position de repos. Consulter un médecin si les symptômes s'aggravent ou persistent.
En cas de contact avec la peau	Laver les parties exposées avec beaucoup d'eau et de savon. Consulter un médecin si la gêne persiste.
En cas de contact avec les yeux	Irriguer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
En cas d'ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Irritation de la peau et des yeux.
-----------	------------------------------------

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Traiter de manière symptomatique
-------------------	----------------------------------

Section 5: Moyens de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée ou mousse ordinaire

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux formés dans des conditions d'incendie

5.3 Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec masque complet fonctionnant en mode positif.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel d'urgence et de non-urgence : Assurer une ventilation adéquate, éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements, porter un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le déversement. Ne pas laver dans les égouts. Éliminer dans un centre d'élimination des déchets qualifié

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser manuellement et placer dans des conteneurs appropriés en vue de l'élimination. Nettoyer soigneusement la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les sections 2, 8 et 13.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié : Voir section 8. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker à température ambiante et conserver à l'écart des acides forts.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Usage industriel et professionnel uniquement.

Section 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Aspiration locale. Utiliser dans des zones bien ventilées..

Equipement de protection individuelle

Protection yeux/visage En cas de risque d'éclaboussures, utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux..

Protection de la peau Utiliser des gants de protection appropriés et une blouse/un tablier.

Protection respiratoire Une protection respiratoire n'est pas nécessaire. Pour les expositions nuisibles, utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide
Apparence	Incolore
Couleur	Incolore
Odeur	Inodore
Point de fusion/point de congélation	Donnée pas disponible.
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Donnée pas disponible
Inflammabilité	Inapplicable
Limite d'explosion inférieure et supérieure	Inapplicable
Point d'éclair	Inapplicable
Température d'auto-ignition	Inapplicable
Température de décomposition	Donnée pas disponible
pH	6
Viscosité cinématique	Donnée pas disponible
Solubilité	Complète dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Donnée pas disponible
Pression de vapeur	Donnée pas disponible
Densité et/ou densité relative	Donnée pas disponible
Densité de vapeur relative	Donnée pas disponible
Caractéristiques des particules	Donnée pas disponible

9.2 Autres informations

Poids moléculaire 42.4 (LiCl)

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Peut réagir rapidement avec les oxydants..

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira. Peut réagir rapidement avec les oxydants.

10.4 Conditions à éviter

Éviter les agents oxydants forts, les acides forts et le trifluorure de bromure.

10.5 Matières incompatibles

Éviter les agents oxydants forts, les acides forts et le trifluorure de bromure.

10.6 Décomposition dangereuse des produits

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de fumées irritantes et de gaz toxiques. Chlorure d'hydrogène, oxydes de lithium.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger

Toxicité aiguë	Toxicité orale aiguë du chlorure de lithium	LD50 (Rat, mâle): >526 mg/kg
	Toxicité aiguë du chlorure de lithium par inhalation	LC50: >5.57 mg/L (rat, mâle et femelle)
	Toxicité aiguë du chlorure de lithium par voie cutanée	LC50: >2000 mg/kg (rat, mâle)
Corrosion/irritation de la peau	Classé comme non irritant pour la peau sur la base du chlorure de lithium.	
Lésions oculaires graves/irritation	Classé comme irritant pour les yeux à cause du chlorure de lithium.	
Sensation respiratoire. ou cutané	Classé comme non sensibilisant pour la peau sur la base du chlorure de lithium.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Classé comme non mutagène sur la base du chlorure de lithium.	
Cancérogénicité	EH40	Ne figure pas
	IARC	Ne figure pas
	NTP	Ne figure pas
	OSHA	Pas considéré comme cancérogène par l'OSHA
	ACGIH	Ne figure pas
Toxicité pour la reproduction	Classé comme non toxique pour la reproduction sur la base du chlorure de lithium..	
STOT - exposition unique	Classé comme ne causant pas de dommages aux organes sur la base du chlorure de lithium.	

STOT- exposition répétée	Classé comme ne causant pas de dommages aux organes en cas d'exposition répétée sur la base du chlorure de lithium.
Risque d'aspiration	La solution de chlorure de lithium ne présente pas de risque d'aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés de perturbation endocrinienne	Aucune information disponible
Autres informations	Aucune information disponible

Section 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Poisson	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) : LC50 = 158 mg/L, 96 h
Invertébrés aquatiques	Daphnia magna (puce d'eau) : CE50 = 249 mg/L, 48 h
Aquatic invertebrates	Daphnia reproduction (puce d'eau) NOEC 10,4 mg/L, 21 jours

12.2 Persistance et dégradabilité

Sel inorganique

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Inorganique. Les sels de lithium ne sont pas bioaccumulables.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Sel inorganique : L'évaluation PBT et vPvB ne s'applique pas.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Aucune information disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit se faire conformément aux principes du devoir de diligence, en respectant les réglementations locales et nationales. Ne pas rejeter dans les égouts, les fossés et les cours d'eau. Rincer trois fois les récipients contaminés avant de les éliminer.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition propre de l'ONU

Non réglementé

14.3 Classe(es) de danger pour le transport

Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Pas d'informations supplémentaires

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Inapplicable

Section 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Union européenne

Directive 98/24/EC Se référer à cette directive pour les risques généraux liés aux agents chimiques sur le lieu de travail.

Directive 2012/18/EU Non attribuée.

États-Unis

TSCA Les numéros CAS 7447-41-8 et 7732-18-5 sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Liste de rapports sur la santé et la sécurité Aucun des produits chimiques ne figure sur la liste des rapports de santé et de sécurité.

Règles de test chimique

Règles de test chimique Aucun des produits chimiques ne figure sur la liste des rapports de santé et de sécurité.

Règles de test chimique

Section 12b	Aucun des produits chimiques n'est répertorié dans la section 12b de la TSCA.
Règles de nouvelle utilisation significative de la TSCA	Aucun des produits chimiques contenus dans ce matériau ne fait l'objet d'une SNUR au titre de la TSCA.
Section 302 de la SARA (RQ)	Aucun des produits chimiques contenus dans ce matériau n'a de QR..
SARA Section 302 (TPQ)	Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit n'a de TPQ.
Codes SARA	Aucun
Ingrédients à déclarer en vertu de l'article 313 (40 CFR 372)	Aucun produit chimique n'est à déclarer en vertu de l'article 313.
Loi sur la pureté de l'air	Ce produit ne contient pas de polluants atmosphériques dangereux. Ce produit ne contient pas de substances appauvrissant la couche d'ozone de classe I. Ce produit ne contient pas de substances appauvrissant la couche d'ozone de classe II.
Loi sur l'eau propre	Aucune des substances chimiques contenues dans ce produit n'est répertoriée comme substance dangereuse dans le cadre de la loi sur l'eau (CWA). Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit ne figure sur la liste des polluants prioritaires de la CWA. Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit ne figure sur la liste des polluants prioritaires de la CWA.
OSHA	PSHA ne considère aucun des produits chimiques contenus dans ce produit comme hautement dangereux.

Réglementations nationales

CAS # 7447-41-8 et CAS# 7732-18-5 ne sont pas présents sur les listes d'état de CA, PA, MN, MA, FL, ou NJ. California No Significant Risk Level (Niveau de risque non significatif en Californie) : Aucun des produits chimiques contenus dans ce produit n'est répertorié.

Canada

List DSL CAS# 7447-41-8 et 7732-18-5 sont répertoriés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

Section 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists, United States
Acute Tox.	Acute toxicity
CAS	Chemical Abstracts Service, American Chemical Society
CEN	European Committee for Standardization, European Union
CFR	Code of Federal Regulations, United States

DSL	Domestic Substance List, Canada
EC	European Commission
EH40	Workplace exposure limits, United Kingdom
Eye Irrit.	Eye irritation
GHS	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals developed by the United Nations
IARC	International Agency for Research on Cancer, World Health Organization
LC50	Lethal Concentration 50% of a test population during a specified time interval
LD50	Lethal Dose 50% of a test population during a specified time interval
LiCl	Lithium Chloride
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health, United States
NTP	National Toxicology Program, United States
OSHA	Occupational Health and Safety, United States
PBT	Persistent, Bioaccumulative, and Toxic
PST/PDT	Pacific Standard Time/Pacific Daily Time: Time zone information
REACH	Regulation on the Registration, Evaluation, Authorization, and Restriction of Chemicals, European Union
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act, United States
Skin Irrit.	Skin irritation
STOT	Specific Target Organ Toxicity
TSCA	Toxic Substances Control Act, United States
vPvB	Very Persistent and Very Bioaccumulative

Sources d'information

Produit classé selon les réglementations CHIP 3. (The Chemicals Hazard Information and Packaging for Supply Regulations 2002)

Avis

Les données ci-dessus ont été compilées à titre d'information sur la sécurité uniquement et ne font partie d'aucune spécification de vente. Les informations contenues dans cette fiche technique sont, à la connaissance d'ADDIUM, Inc., correctes au moment de la publication. Les clients doivent toujours s'assurer par eux-mêmes que leur produit est entièrement adapté à leur usage, dans leurs conditions d'utilisation et en conformité avec les réglementations en vigueur. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le fournisseur.